

reliefs^{N°89}

Actus

2^E ÉDITION SPORTLUDI
COLLÈGES ET SÉNIORS

Focus canton

HAUT-EYRIEUX

Portrait

LES ODETTES

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT N°89 SEPTEMBRE / OCTOBRE 2018

L'ARDÈCHE EN TRANSITION





P4
ACTUS

DES AIDES POUR
LA FILIÈRE VITICOLE



P12
FOCUS CANTON

HAUT-EYRIEUX



P14
PORTRAIT

LES ODETTES



P16
GRAND ANGLE



P23
AGENDA

LES JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE



P27
JEU-CONCOURS

C'EST LA RENTRÉE

Contact

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
BP 737 - 07007 Privas Cedex
04 75 66 77 07

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ
04 75 66 78 07

**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES**
0 800 07 07 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Place André-Malraux • Privas
04 75 66 98 00

INFOS ROUTES
ardeche.fr/infos-traffic

L'ARDÈCHE EN LIGNE
www.ardeche.fr
contact@ardeche.fr

**BLOG DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
<http://entreprendre.ardeche.fr>

facebook.com/cgardeche
 twitter.com/Ardeche_07

**Le magazine du Département de
l'Ardèche N° 89 sept./oct. 2018**

Directeur de la publication : Christine Santos / Responsable de la rédaction : Corine Fontanarava / Rédaction : Isabelle Bonnier, Corine Fontanarava, Isabelle Seren, Patrick Gilles / Crédits photo : sauf mention, Direction de la communication / Photo de couverture : Grégoire Edouard / Conception : Direction de la communication / Création maquette : Terrapublica / Mise en page : Faena / Impression : Agir Graphic / Tirage : 157 700 exemplaires / Distribution : La Poste - ISSN 1292-9867

Contacter la rédaction :
com@ardeche.fr





LAURENT UGHETTO
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

L'Ardèche avance, bouscule les codes, invente de nouvelles manières de faire, l'Ardèche ose... et ça lui réussit.

Le dynamisme, la pugnacité des Ardéchois, leur sens de l'innovation et leur capacité à transformer les contraintes en opportunités commencent à payer et témoignent du rôle de locomotive que le Département est fier d'assumer auprès de ses partenaires.

- Le contrat financier, signé fin juin avec l'État qui, au-delà du cadre qu'il nous impose, devient, parce que nous avons su changer de prisme, un véritable levier de développement pour nombre de nos projets.
- L'accueil des mineurs non accompagnés, compétence obligatoire des Départements, où nous avons mis en place un modèle innovant d'accueil et de solidarité.
- L'accès aux soins pour tous les Ardéchois, que le Département porte en ayant été reconnu comme territoire pilote en matière de télémedecine.
- En matière de transition écologique, quel autre Département pouvait, mieux que l'Ardèche, se positionner pour la mise en place d'un des rares CTE (Contrats de transition écologique) porté à cette échelle ? L'année qui vient de s'écouler prouve que les dérèglements climatiques s'accroissent et que les simples déclarations d'intentions ne suffisent plus.

Là encore, plutôt que de subir, nous avons fait le choix d'agir. L'Ardèche ouvre une nouvelle page de son histoire et mobilise toutes celles et ceux qui souhaitent inventer l'avenir. Vous lirez dans ce 89^e numéro de Reliefs la méthode mise en place et les enjeux auxquels nous proposons de répondre collectivement.

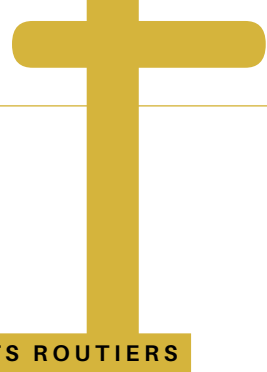
J'ai de l'ambition pour l'Ardèche et pour les Ardéchois, et je m'efforce de faire converger toutes les énergies, tous les projets qui peuvent servir cette ambition vers la réussite.

Au terme de ma première année en tant que président, je mesure la chance que j'ai de servir un département nourri d'un tel dynamisme. Alors que les événements, la conjoncture, le monde d'aujourd'hui et plus encore celui de demain nous obligent à réviser notre façon de penser, je constate à quel point les Ardéchois sont parmi les premiers à vouloir faire bouger les lignes.

J'en suis fier et nous pouvons tous en être fiers. Je compte sur vous.

Je vous donne rendez-vous dès septembre pour construire ensemble l'Ardèche de demain. Je tiens également à souhaiter aux plus jeunes d'entre nous, une bonne rentrée scolaire qui approche à grands pas.

À toutes et à tous, bonne fin d'été et bonne rentrée !



AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

3 SEPTEMBRE

C'est le jour de la rentrée des classes. L'occasion de rencontrer les conseillers départementaux qui se rendent dans les collèges de leur canton pour saluer les élèves, les équipes enseignantes et administratives ainsi que les agents départementaux qui y travaillent.

CONTRAT FINANCIER ÉTAT / DÉPARTEMENT



Le Département dans "les clous" depuis longtemps

Hausse des frais de fonctionnement limitée = dotations assurées.
C'est en tous les cas l'objet du contrat financier dit "contrat Cahors" signé par le Département avec l'État.

L'occasion pour le président Laurent Ughetto de rappeler au préfet Philippe Court et au secrétaire d'État à la fonction publique, l'Ardéchois Olivier Dussopt, que l'Ardèche a depuis plusieurs années limité, en-dessous du pourcentage contractualisé, la hausse de son budget de fonctionnement.

Les 1,2 % d'augmentation autorisés par le contrat financier seront donc respectés pour la période 2018-2022 et l'État devrait ainsi maintenir ses dotations à la collectivité sans "pénalités"! ▲

Des inaugurations du Nord au Sud

Début juillet, deux infrastructures routières réalisées sous maîtrise d'ouvrage du Département ont été inaugurées.

À Vallon Pont d'Arc, après 22 mois de travaux, le nouveau contournement Est de la ville par les RD 4 et RD 390 permet de désengorger le centre-bourg ainsi que la route dite "vieille route du Pont d'Arc" et de sécuriser les déplacements dans le secteur, fortement fréquenté l'été (longueur : 1,4 km, montant de l'opération : 6,9 M€ financés à 58,3 % par le Département et le reste par la Région).

À Boulieu-lès-Annonay et Saint-Marcel-lès-Annonay, c'est le rond-point de Gardache, un carrefour délicat entre deux axes routiers importants (RD 820 - RD 206) qui a été inauguré après 8 mois de travaux (coût : 850 000 €, financés par le Département à hauteur de 40 % et par l'État à hauteur de 60 %). ▲



C'est fini et en service. La déviation Est de Vallon Pont d'Arc a été ouverte le 5 juillet par Laurent Ughetto, Maurice Weiss et Bérangère Bastide, en présence de nombreux élus locaux, les riverains, les entreprises et les agents des routes

MAG DE L'INNOVATION

L'Ardèche tisse la toile du monde

Après un numéro 0 "L'Ardèche transporte le monde" paru en 2017 dédié aux savoir-faire des entreprises ardéchoises en matière de transport, c'est la filière textile qui est à l'honneur dans le magazine de l'innovation N°1 "L'Ardèche tisse la toile du monde".

Des entreprises innovantes, leaders ou détentrices d'un savoir particulier (voire les trois en même temps), parfois centenaires, qui témoignent de la richesse industrielle du département de l'Ardèche. Des portraits d'entreprises, quelquefois familiales, souvent très discrètes, et pourtant connues au-delà de nos frontières.

Vous pouvez consulter le magazine sur ardeche.fr/innovation et pour le recevoir, demandez-le en envoyant un message à : evenement@ardeche.fr ▲

PATRIMOINE

Dimanche 16 septembre

Pour les journées du patrimoine... changez de point de vue ! Embarquez pour le "Girator" et partez à la découverte d'un patrimoine pas si ordinaire : celui des ronds-points qui jalonnent nos routes. Experts et artistes seront du voyage en car pour vous révéler l'esprit des carrefours à sens giratoire du sud Ardèche.

Au départ d'Aubenas, le "Girator" s'élancera une fois le matin, une fois l'après-midi pour un circuit culturel et ludique imaginé par le CAUE, le Conseil départemental et l'Agence de développement touristique de l'Ardèche.

Après le 16 septembre, vous regarderez les giratoires d'un autre œil !

1 circuit, 2 départs à 9h et 14h / pique-nique tiré du sac pour tous 12 et 14h / Inscriptions obligatoires : caue07.fr/ronds-points. ▲



© DR

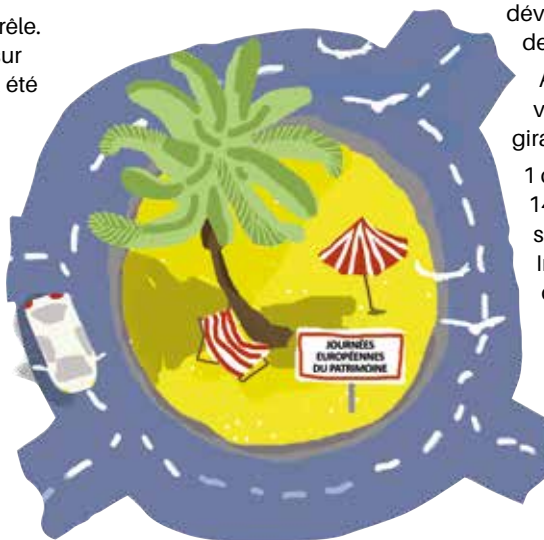
GRÊLE ET FLAVESCENCE DORÉE

Des aides pour la filière viticole

Le Département a récemment adopté deux règlements afin de soutenir les efforts d'investissement de la filière viticole dans des dispositifs de protection.

Ainsi, une enveloppe de 50 000 euros est réservée pour les exploitants de Chatus, cépage historique des Cévennes, afin qu'ils puissent se protéger des intempéries en s'équipant de filets para-grêle. Exploité selon des méthodes traditionnelles, sur une surface limitée (53 hectares), ce cépage a été fragilisé par la grêle l'an dernier, qui a détruit 90% de la production. Pour y remédier, une initiative multipartenariale a donc vu le jour et associe le Département avec le Syndicat des producteurs, le PNR des Monts d'Ardèche, la Région et la communauté de communes Beaume-Drobie.

Une autre aide, réservée à l'ensemble de la filière, concerne l'aide à l'acquisition de machines de traitement à l'eau chaude pour lutter contre la flavescence dorée. Cette technique permet de garantir la production de plants sains, sans recours aux produits chimiques, qui seront ensuite vendus aux pépiniéristes viticoles, une filière très dynamique en Ardèche - Drôme. ▲



ÉDUCATION

Les classes connectées se développent

Pour un enseignement moderne et interactif, le Département répond régulièrement à des appels à projets nationaux qui visent à équiper les collèges en tablettes numériques. Ce déploiement s'accompagne de l'installation d'un nouveau système informatique et pédagogique : le logiciel "Pearltrees" ("l'arbre à perles"). Grâce à cette application, comme dans un classeur, chaque élève dispose d'un espace personnel, outil scolaire de stockage et de partage.

Après l'équipement de sept collèges l'an dernier (Saint-Agrève, Vernoux, Vals-les-Bains, La Voulte-sur-Rhône, Annonay La Lombardière, Tournon et Les Vans), ce sont dix nouveaux établissements qui seront équipés entre septembre et décembre (Le Teil, Bourg-Saint-Andéol, Lamastre, Joyeuse, Guilherand-Granges, Montpezat, Privas, Cruas, Le Pouzin, Villeneuve-de-Berg). Quant aux derniers collèges, ils rejoindront le réseau Pearltrees en 2019. ▲



© Véronique Popinet

1,6 m€

Le financement participatif, ça marche en Ardèche ! Le portail mis en place par le Département - <http://projet-participatif.ardecche.fr/> - a permis de récolter 1,6 M€ en 18 mois pour 115 projets proposés.

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET

Passage au 80 km/h : mode d'emploi

Depuis le 1^{er} juillet, la vitesse est limitée à 80 km/h sur les routes secondaires à double sens sans séparateur central. En Ardèche, cela concerne 3 250 km sur un total de 3 800 km.

Mais le 90 km/h est encore autorisé sur certaines routes : les routes à chaussées séparées (les 2 X 2 voies) et les sections à une seule chaussée avec au moins deux voies affectées au même sens de circulation (créneaux de dépassement).

Ça vous paraît compliqué ? Rendez-vous sur www.ardecche.fr/80kmh pour télécharger un document d'information édité par le Département. ▲



Le président Laurent Ughetto, et le directeur départemental des routes et des mobilités, Yann Bacconnier, ont expliqué à la presse les nouvelles règles de limitation de vitesse sur le territoire

LA PHOTO

Quelle
ambiance! Il y
avait foule au
bord des routes
le 21 juillet en
sud Ardèche
pour voir passer
le Tour de France
et applaudir les
coureurs





Lutte contre la désertification médicale : les efforts, ça paye !
Depuis 2006, 188 étudiants ont bénéficié du dispositif départemental d'aide aux stages de médecine en milieu rural et 31 médecins se sont installés en Ardèche...
Le (bientôt) jeune Dr Gautier Guiguet s'installera prochainement à Privas

SANTÉ

Ces médecins qui choisissent de s'installer en Ardèche

Soutien à la création de maisons de santé, aide financière en faveur des internes stagiaires, promotion du territoire sur les forums d'internes, le Département se mobilise pour favoriser l'installation de nouveaux médecins.

Son stage d'interne en médecine générale bouclé, Gautier Guiguet soutiendra sa thèse en octobre, puis dès novembre, intégrera un cabinet médical à Privas. Enfant du pays parti faire ses études à Lyon il y a neuf ans, Gautier confie : « *Le choix de m'installer ici tient aussi au fait que ma femme, infirmière en psychiatrie, a eu un poste dans cette ville.* »

Pour le Dr Caroline Iahns qui, après des études à Marseille et un internat à Lille, a rejoint l'équipe de cinq généralistes de la maison de santé pluridisciplinaire publique de Meyras (MSP), l'explication est aussi familiale. « *Mon mari a trouvé du travail ici et j'ai suivi ! Mais notre parcours n'est pas représentatif car beaucoup de jeunes médecins hésitent à s'installer faute de travail pour leur conjoint-e.* »

Et si Gautier n'a pas bénéficié des aides du Département (400 €/ mois pendant 6 mois pour un interne stagiaire chez un médecin en zone rurale), il souligne néanmoins l'effort porté à la création des maisons de santé. « *Ces structures répondent aux besoins de la population et*

permettent une organisation plus souple pour les médecins de ma génération qui ne veulent pas "passer à côté" de leur vie de famille. C'est aussi le point de vue de Caroline qui avec les cinq autres médecins de la MSP ont mis en place un fonctionnement pour que chacun ait régulièrement un week-end et des soirées tout en proposant de larges plages de consultation aux patients.

Encourager à recevoir des internes en stage

Ces deux jeunes diplômés partagent le même avis sur les mesures incitatives à l'installation de nouveaux médecins dans les petites villes. « *Il faut encourager les praticiens à recevoir des internes en stage, améliorer l'accueil qui leur est réservé, les inciter à prendre le temps de découvrir les ressources d'un territoire où ils pourraient exercer* » souligne Caroline Iahns. Et Gautier Guiguet de conclure : « *Ces stages sont possibles dès la 7^e année, à un moment où nous ne sommes pas encore ancrés dans une situation familiale établie. Un stage réussi peut suffire à faire qu'un jeune, forcément citadin durant ses études, prenne conscience que les zones rurales offrent une autre qualité de vie !* ». Des zones où le besoin en médecins est une réalité... ▲

1 SEMAINE POUR 1 EMPLOI

Forums de recrutement, ateliers, conférences thématiques, job dating... Du jeudi 4 au vendredi 12 octobre, Pôle Emploi Drôme-Ardèche organise la 13^e édition de l'opération "1 semaine pour 1 emploi". L'évènement permet de mettre en lien direct les demandeurs d'emploi avec les recruteurs. Cette année, neuf manifestations dont cinq en Ardèche sont proposées : le 4 octobre au Teil (salle Paul Avon de 9h à 13h) et à Aubenas (Pôle Emploi, de 13h30 à 16h30, thème : l'insertion par l'activité économique, sur invitation), le 10 octobre à Davézieux (Espace Jean Monnet, de 13h30 à 16h30), le 11 octobre à Guilherand-Granges (Gymnase Lamour, demi-journées consacrées à des secteurs d'activités ciblées, de 9h à 12h et de 14h à 17h) et le 12 octobre à Privas (Espace Ouvèze, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h).



www.unesemainepourunemploi.fr

WELCO&GO.COM



© Shutterstock

Vos voisins récupèrent vos colis

Ils veulent révolutionner la livraison de colis ! Romain et Mathieu, deux jeunes Ardéchois à peine sortis des études lancent début septembre (en test sur l'Ardèche et à Lyon) une plateforme de livraison de colis originale : Welco&go.com. Leur idée : mettre en relation les destinataires d'un colis avec des particuliers - retraités, télétravailleurs, étudiants... - qui habitent à proximité de chez eux et qui peuvent récupérer le colis en leur absence. Malin et ça crée du lien !

Colis arrivé en retard, détérioré ou jamais livré, points de retrait fermés ou éloignés... alors que le marché du e-commerce et de la livraison de colis explose avec plus d'un milliard de colis livrés en 2020, le taux d'insatisfaction client n'a jamais été aussi fort. Plus d'un Français sur deux récupère son colis avec du retard et huit sur dix sont mécontents des services actuels (détours en points relais, horaires inappropriés...). Alors dites-vous que ce sera bientôt fini avec l'innovation ardéchoise !



www.welcoandgo.com



© Nicolas Ansolin

SOLIDARITÉ

Nouveaux contrats aidés au service des communes et associations

Après la suppression des contrats aidés en 2017 (l'affaire avait fait grand bruit), l'État vient de remettre en place deux nouveaux types de contrats destinés à favoriser le développement des compétences, l'accès aux formations et in fine l'employabilité : les contrats uniques d'insertion (CUI) pour le secteur non-marchand et des contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour le secteur marchand.

Pour permettre aux bénéficiaires du RSA socle d'accéder à ces contrats, le Département de l'Ardèche a signé avec l'État une convention annuelle d'objectifs et de moyens.

Au-delà de cette démarche d'insertion et d'aide au retour à l'emploi, le Département, pilote du dispositif, a souhaité dédier ces nouveaux contrats aux communes et associations (culturelles, sportives, etc.) de façon à accompagner toujours plus celles et ceux qui font vivre l'Ardèche au quotidien.

Afin d'en savoir plus sur ce dispositif et votre éligibilité, n'hésitez pas à prendre contact avec les services départementaux. ▲



Auprès du centre médico-social dont vous dépendez.

Le RSA, en un clic !

Vous êtes travailleur salarié et souhaitez savoir si vous avez droit au RSA (revenu de solidarité active) ? Rendez-vous sur le simulateur proposé sur caf.fr et msa.fr. En cas de droit positif, vous pourrez effectuer la demande en ligne.

Le RSA est une allocation gérée et financée par le Département et versée par la Caisse d'allocations familiales ou la Mutualité sociale agricole. C'est aussi un accompagnement individualisé adapté à votre situation et vos besoins et assuré par un référent.

Pour les travailleurs non salariés, ils doivent par contre continuer à faire leur instruction RSA auprès d'un centre médico-social du Département.

+ d'infos www.ardeche.fr/rsa



TÉLÉPHONIE MOBILE

Le passage à la 4G va s'accélérer

Depuis de nombreuses années, le Département de l'Ardèche se mobilise afin d'améliorer la couverture en téléphonie mobile du territoire en s'impliquant activement dans les différents plans nationaux qui se sont succédé.

Depuis janvier 2018, afin d'accélérer le déploiement de la 4G, l'État a signé un accord avec les opérateurs dont les conséquences ne sont pas neutres pour l'Ardèche. D'une part, les pylônes à construire seront désormais entièrement à la charge des opérateurs, et d'autre part, le Département va participer, dans le cadre d'un groupe de travail coordonné par le Préfet de l'Ardèche, au suivi de la mise en œuvre de cet accord qui prévoit d'ici 2021, la réalisation d'une trentaine de nouveaux sites 4G sur des zones mal couvertes. Le rôle du Département sera notamment de travailler avec les élus locaux afin de prioriser les zones concernées et d'identifier les sites sur lesquels les opérateurs pourront construire leurs équipements. ▲

À VERNOUX-EN-VIVARAIS

Les Sportludi pour les collégiens et les seniors

Après le succès de la première édition l'an

dernier à Alba-la-Romaine – plus de 350 collégiens qui rencontrent Kévin Mayer et des seniors ravis de se retrouver le lendemain pour tester des activités physiques – le Département, ses partenaires de la Conférence des financeurs et les acteurs du sport organisent deux nouvelles journées sport pour les collégiens (mercredi 26 septembre) et les plus de 60 ans (jeudi 27 septembre). Le terrain de jeu cette année se trouve à Vernoux-en-Vivarais, sur le site du Lac aux Ramiers. « Ces journées, ludiques et originales, sont entièrement gratuites (repas compris pour la journée seniors) et incitent "presque" tous les Ardéchois à pratiquer une activité physique régulière. Elles permettent de découvrir des activités physiques adaptées à tous les niveaux, à tous les âges et à toutes les capacités » explique Martine Finiels, vice-présidente en charge de la

santé, de l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap. « Au programme cette année pour les seniors : des ateliers zen (yoga, équilibre et mémoire, golf...) ou pep's (marche nordique, kayak, escrime...), une conférence sur le bien-vieillir et des stands pour éventuellement s'inscrire à une activité sportive durant l'année » complète Christian Féroussier, vice-président en charge des politiques sportives et événementielles.

Si les collégiens participent via leur adhésion au sport scolaire (UNSS et UGSEL), les seniors, quant à eux, doivent s'inscrire par internet sur www.ardeche.fr/seniors (aide à l'inscription par téléphone au 04 75 66 78 29). Les places sont limitées. Des cars venant d'Annonay, Aubenas, Bourg-Saint-Andéol et Le Cheylard sont mis à disposition... Faites passer le message ! ▲

© Cyril Crespeau

PATRIMOINE

Des fermes classées Monuments historiques

Une belle reconnaissance. Quatre fermes du plateau ardéchois viennent d'être inscrites au titre des Monuments historiques (MH) : la ferme de la Besse (Rieutord), la ferme Philip (Sainte-Eulalie), propriété de M. Léon Chareyre, la ferme de Dizouanche (Sagnes-et-Goudoulet) et le moulin de Cassonié ainsi que la ruine de la ferme attenante (Cros-de-Géorand).

La ferme de Clastres à Sainte-Eulalie est quant à elle classée MH depuis 1984. Elle fait actuellement l'objet d'un projet ambitieux et une collecte participative est en cours pour aider à son financement (www.fondation-patrimoine.org)

Autre ferme remarquable sur le même territoire, la ferme de Bourlatier qui date du 17^e siècle et témoigne du patrimoine architectural de la montagne ardéchoise. Un lieu à (re)découvrir lors du salon du livre, dimanche 2 septembre, de 10h à 18h (gratuit, présence de 60 auteurs et éditeurs). ▲

La ferme Philip
à Sainte-Eulalie

© SMA

Canton de Haut-Eyrieux

(ex- Le Cheylard)



© Guillaume Fulchiron

Laetitia Serre

Conseillère spéciale déléguée
à l'économie sociale et solidaire

Maurice Weiss

Vice-président en charge des routes,
des mobilités, du numérique
et du soutien aux territoires

SUPERFICIE

742,96 km²

POPULATION

18 427 hab. (2014)

46 COMMUNES

Accons, Albon-d'Ardèche, Arcens, Beauvène, Borée, Chalencon, Chanéac, Devesset, Dornas, Dunière-sur-Eyrieux, Gluiras, Intres, Issamoulenc, Jaunac, Lachapelle-sous-Chanéac, Marcols-les-Eaux, Mariac, Mars, Les Nonières, Le Cheylard, Les Ollières-sur-Eyrieux, Rochepaule, La Rochette, Saint-Agrève, Saint-Andéol-de-Fourchades, Saint-André-en-Vivaraire, Saint-Barthélemy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard, Saint-Clément, Saint-Étienne-de-Serre, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Jean-Roure, Saint-Jeure-d'Andaure, Saint-Julien-Boutières, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-Pierreville, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort.

La ZA de Rascles
à Saint-Agrève

© CC Val'Eyrieux



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À Saint-Agrève, on recrute !

Commune rurale de 2 500 habitants, Saint-Agrève dispose d'un tissu économique dynamique avec des sociétés leaders sur leur marché. Alors que l'activité repart depuis un an, les élus ont rencontré les chefs d'entreprises qui ont fait part de leur besoin de main d'œuvre et de leurs difficultés à recruter. Au total, quatre entreprises – Eolane, Mecerlec, salaisons Teyssier et l'hôpital de Moze – proposent une soixantaine de postes à pouvoir dans l'immédiat (agents de fabrication, magasiniers, techniciens, ouvriers, monteurs, régleurs, apprentis en plasturgie, aides soignant.e.s...). L'enjeu est de taille pour la commune qui, dès ce printemps, a décidé de mettre en place une véritable stratégie avec l'ensemble des partenaires du tissu économique*. De réunions en échanges, un plan d'actions concrètes est élaboré. Un job dating organisé le 20 juin dernier, ouvert à d'autres entreprises du secteur, a permis de recevoir 230 candidats. « Les entreprises disent avoir de très bons retours, certaines ont pu recruter des candidats qui sont maintenant en poste » se réjouit Patrick Marcaillou, adjoint en charge de

l'économie à la mairie.

En parallèle de cette action ponctuelle, d'autres perdurent comme la création d'un groupe d'échanges entre partenaires pour mieux cerner les besoins, la mise en place d'une cellule de recrutement qui se charge de l'aspect installation (logement, accueil...) ou encore la création d'un club d'entreprises : **le club du Plateau**. « Le travail n'est pas terminé » continue l'adjoint, « nous souhaiterions pouvoir intégrer les chômeurs de longue durée (projet Territoire zéro chômeur de longue durée) ainsi que les demandeurs d'asile dans les processus de recrutement via les contrats d'intégration républicaine. Aucune personne n'est inemployable » conclut l' élu.

+ D'INFOS

www.ville-saintagreve.fr/Recherche-salaries-pour-emploi-immEDIATE

* (site de proximité centre Ardèche, Département, Pôle Emploi Yssingeaux, Monistrol, Privas et Tournon, Afpa, Adecco, Accès Emploi, centre de formation Cefora, CCI, Région, communauté de communes Val'Eyrieux, centre socio-culturel...)



© Office de Tourisme Privas Centre Ardèche

DOLCE VIA

Ça roule !

Relier à vélo Saint-Agrève et Le Cheylard au Lac Léman ou aux plages de la Méditerranée... c'est désormais possible avec la Dolce Via ! Initié en 2010 dans la Vallée de l'Eyrieux, aux Ollières-sur-Eyrieux, le projet d'aménagement de l'ancienne voie CFD (Chemin de fer départemental) est aujourd'hui achevé et permet de rejoindre Saint-Agrève et La Voulte-sur-Rhône avec une connexion avec la ViaRhôna.

Cette voie douce offre un itinéraire aménagé et sécurisé de 90 km, avec un dénivelé moyen de 2 % : facile et accessible au plus grand nombre (les parties Le Cheylard / Saint-Agrève et Le Cheylard / Lamastre ont un dénivelé plus important).

Le long du parcours, il est possible de visiter trois villages de caractère (Beauchastel, Chalencon, Désaignes), d'observer les paysages grâce aux différents points de vue ou encore de se détendre aux différents points de baignades aménagés...

Avec plus de 60 000 passages aux Ollières et 15 000 sur les nouveaux tronçons d'Intres et de Lamastre en 2018, la Dolce Via est devenue une référence au niveau des voies douces d'Ardèche*.

Une opération qui génère de nombreuses initiatives le long de son parcours (location de vélos, de rosales...) ou comme aux Ollières où l'ancienne gare, en cours d'aménagement, devrait à l'automne devenir pôle d'accueil touristique avec l'arrivée de l'office de tourisme qui était jusque-là éloigné de la Dolce Via (coût de l'opération : 500 000 €, aide du Département : 80 000 €).

+ d'INFOS
www.dolce-via.com

* Cette opération touristique a été subventionnée par l'Etat, le Département, la Région et l'Europe.

LES ACTUS DU CANTON



© Fabrice Demurger

TERRE ADÉLICE SE DÉVELOPPE AU MOULINON

Les gourmands connaissent la marque... Les glaces Terre adélice sont installées depuis 2007 à Saint-Sauveur-de-Montagut, dans la friche du Moulinon, un bâtiment de 4 000 m² où sont implantées plusieurs entreprises. Si la société a su se développer, notamment à Lyon et à Grenoble, où elle dispose de points de vente, en Ardèche, ses locaux ne lui permettent ni d'accueillir ses clients dans de bonnes conditions, ni de montrer ses savoir-faire. Propriétaire du site d'activités, la Capca* a récemment lancé une 5^e et dernière tranche de réhabilitation du bâtiment qui va permettre à Terre adélice d'aménager un espace de bureaux, des locaux sociaux et un salon glacier. Un gain d'espace d'environ 400 m² qui répond à une croissance d'activités en constante augmentation. Le Département intervient à hauteur de 200 000 € (sur un coût total de 1,3 M€) au titre de son dispositif en faveur de l'immobilier d'accueil d'entreprise.

* Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche

LE LABO.VE ESSAIME SES FORMATIONS EN ARDÈCHE

L'association Le Labo.Ve basée au Cheylard porte le projet de l'Ecole numérique ardéchoise (ENA) et le Fablab "La Fabritech". Depuis 2015, elle propose une formation de développeur web en lien avec l'école des codeurs Simplon et bénéficie du label "Grande Ecole du Numérique" attribué par l'Etat. Alors qu'une 4^e promotion va être accueillie au Cheylard, deux nouvelles formations sont proposées dans le département. À Davézieux, une formation préqualifiante, pour les demandeurs d'emploi désireux d'acquérir une culture de base dans le secteur porteur du numérique afin d'intégrer le monde du travail ou de poursuivre dans une formation qualifiante va ouvrir le 1^{er} octobre. À Guilherand-Granges, une formation a démarré en juillet et ouvre les portes du marché de l'emploi du numérique.

Le Labo.Ve poursuit en outre le développement du Fablab du Cheylard et a notamment candidaté à l'appel à projets Tiers Lieux d'innovation et de création numérique du Département pour financer un projet de Fablab mobile.

+ d'infos <https://labo-ve.fr>

2^e Édition du Prix du 8 mars

Les Odettes ont été co-lauréates de la première édition du Prix du 8 mars, initié par le Département de l'Ardèche. Ce prix vise à accompagner financièrement des projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Son jury est entièrement composé de femmes ardéchoises venues de tous horizons. Vous souhaitez proposer un projet et participer à la 2^e édition ?



www.ardeche.fr/8mars

EN SAVOIR +

Vous voulez soutenir les Odettes ? Pour 15 € d'abonnement à "Grains d'Ici", vous recevez chez vous les "PLIs Odette" (tirage limité) et vous contribuez au développement de projets innovants.



www.odetteandco.com



Les Odettes

Collectif de femmes en milieu rural qui ose !

Rurales mais pas ringardes...

Ce collectif de femmes rurales, innovantes, bienveillantes, en recherche d'emploi ou création d'activité (mais pas que) tisse des liens et mène des initiatives citoyennes sur leur territoire - Lamastre - et même bien au-delà. Bientôt 10 ans que ça dure.

Né en 2010, le collectif *Odette and Co*, porté par l'association *Grains d'ici*, réunit des femmes venues de tous horizons, de tous âges, avec des "spécialités" diverses et variées qui aiment se retrouver pour échanger et faire la promotion d'initiatives rurales innovantes. Des femmes qui sont auteures et actrices de leur changement, avec la volonté de changer l'image des femmes rurales françaises. En 8 ans, l'association a permis à plus de 60 femmes de retrouver le chemin de l'emploi avec de vrais projets professionnels en adéquation avec leurs envies et adaptés à un territoire qu'elles ont redécouvert positivement...

Aujourd'hui l'aventure attire toujours de nouvelles curieuses, même celles qui travaillent ou qui sont retraitées.

Pour faire connaître leurs actions, les Odettes éditent des médias (féminins) de proximité, entièrement réalisés par le collectif, disponibles sur abonnement. D'abord un magazine "Odette & Co" (6 numéros parus jusqu'en 2015), transformé désormais en "PLI d'Odette & Co" (déjà 6 parutions). « *Le magazine - 64 pages - était très prenant, on a connu des bouclages à 2 heures du matin ! Aujourd'hui, grâce au PLI et à son format plus économique (un poster 45 x 62 cm... plié en 6, ndlr), nous avons plus de temps pour faire autre chose* » explique Hélène Puzin, salariée de la structure. Des projets, les Odettes n'en

manquent pas, les actions réalisées non plus : émissions de radio, chronique dans le magazine spécialisé "Femmes d'ici et d'ailleurs", trocs aux plantes ou aux vêtements... Plus récemment, elles ont eu envie d'aller voir plus loin, et croiser d'autres regards de femmes rurales en Europe, afin de mêler leurs pratiques et initier un réseau au-delà des frontières.

L'université de Grenoble et deux partenaires européens, un en Espagne, l'autre en Grèce, se sont associés à elles pour porter un projet Erasmus mobilité adulte à destination des femmes rurales.

C'est sur une partie de ce projet - des médias positifs réalisés par et pour les femmes rurales d'Ardèche - que l'association a été retenue comme lauréate du premier Prix du 8 mars décerné par le Département cette année (voir ci-contre).

« *Erasmus nous donne des ailes* » disent-elles en chœur. « *Nous avons trois ans pour réaliser ce projet commun, baptisé NetRAW (Network of rural active women*) et faire vivre ce réseau de femmes rurales actives. Nous allons créer différents médias, dont des PLIs, un web documentaire, une exposition photo, des temps de formation et un travail de recherche... dont la vocation sera de pérenniser tout ce travail collectif en permettant à d'autres femmes européennes de nous rejoindre* » se réjouit Céline Schertzer, chargée de mission. Ce qu'elles souhaitent : mettre en commun leurs talents, leurs rêves et créativité avec des "cousines" européennes rurales qui, comme elles, osent et sont curieuses de découvrir l'autre.

*réseau de femmes actives rurales





GRAND ANGLE

L'ARDÈCHE EN TRANSITION

**Quelle Ardèche voulons-nous pour nos enfants et petits-enfants ?
Comment construire l'Ardèche de demain au regard des
transformations économiques, sociales et environnementales qui
s'annoncent ? Cet enjeu sera au centre des débats
du 24 au 28 septembre prochain, lors de la "Semaine de la transition"
organisée par le Département.**

**Objectif : construire l'Ardèche de demain... avec en ligne de mire,
la signature d'un contrat de transition écologique avec l'État
réunissant le Département et les intercommunalités ardéchoises,
en partenariat, bien sûr, avec les forces vives ardéchoises.**



DÉBATS, RÉFLEXIONS, ACTIONS

Construire l'Ardèche de demain

Réfléchir ensemble aujourd'hui pour construire l'Ardèche de demain. Moteur de la démarche, le Département a décidé d'anticiper la transition nécessaire de notre territoire et d'emmener tous les acteurs locaux dans cette grande aventure qui s'inscrit dans les engagements des accords de Paris pris lors de la COP21. Soyez-en sûrs : nous sommes tous concernés.

Les dérèglements climatiques et leurs conséquences sur la ressource en eau pour l'agriculture et le tourisme, l'apparition de nouveaux métiers grâce au numérique et ses effets sur l'augmentation de la population en Ardèche, le développement de mobilités intelligentes et de l'efficacité énergétique pour réduire notre impact sur l'environnement... les transformations économiques, sociales et environnementales qui s'annoncent auront un impact profond sur nos modes de vie à court, moyen et long termes. C'est certain, et ce, même si l'Ardèche aujourd'hui est un territoire préservé où il fait bon vivre.

Fort de ce constat, le président Laurent Ughetto a souhaité lancer et coordonner une démarche volontariste pour "produire" les axes et les projets qui permettront à notre territoire de repenser notre modèle de vie.

Ainsi, pour expliquer la démarche, depuis le mois de mars des rencontres ont été organisées avec les secteurs économique et agricole, les collectivités ardéchoises et les organismes professionnels.

En construisant collectivement un contrat de nouvelle génération avec les citoyens, acteurs associatifs, chefs d'entreprises, partenaires sociaux, responsables politiques et administratifs... l'Ardèche s'engage à entrer "en transition" pour les années à venir et enclenche une dynamique qui aura des répercussions sur les 30 prochaines années.

Résolument tournée vers l'avenir, l'Ardèche s'inscrit dans une démarche innovante et parie sur une société et une économie post-carbone, à travers la mise en œuvre de projets concrets et

// L'Ardèche s'inscrit dans une démarche innovante //

mesurables qui seront présentés. Des dizaines d'actions ont été identifiées... mais les initiatives doivent se multiplier.

« Le Département accompagnera toutes les forces vives qui souhaitent s'associer à cette transition et assumera le rôle de catalyseur et d'animateur de la démarche » explique Christine Malfoy, conseillère départementale déléguée à l'environnement, aux grands sites, à l'énergie et aux espaces naturels sensibles.

La Semaine de la transition

Cinq jours pour réfléchir et débattre sur l'Ardèche de demain. Du 24 au 28 septembre, entreprises, associations, communautés de communes et d'agglomérations, structures publiques et parapubliques, Département... réfléchiront tous ensemble, au cours d'ateliers qui aborderont 6 thématiques en 5 journées : la transition énergétique, les mobilités intelligentes, la transition vers l'investissement social, la télémédecine, la transition hydrique et la transition agricole. Des axes stratégiques complétés de deux axes transversaux : le numérique ainsi que ses usages et l'innovation sociale.

Chaque journée sera l'opportunité de réfléchir et débattre entre partenaires de divers horizons afin de co-construire des projets ou plans d'actions qui préfigureront un contrat de transition écologique, dont la signature devrait intervenir début 2019 (voir page 21).

PARTICIPEZ !



Envoyez-nous vos idées. Vous avez réfléchi ou mené des expériences autour des mobilités intelligentes, de l'efficacité énergétique et de la ressource en eau qui pourraient faire du bien à l'Ardèche de demain ? Déposez-les sur la plateforme participative mise en place par le Département, transition-ardeche.fr et enrichissez tous les projets et actions déjà présentés de vos commentaires. En réunissant un maximum d'expériences, d'idées et de témoignages, on sera plus forts... On compte sur vous !

PROGRAMME

SEMAINE DE LA TRANSITION

> Lundi 24 septembre

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (PRODUCTION ET CONSOMMATION)

Ateliers : Lever les freins au développement du photovoltaïque / Autoconsommation, solution d'avenir ? / Entreprises, ENR et RSE un tiers gagnant ? / Quels métiers pour accompagner le développement des ENR en Ardèche ?

> Mardi 25 septembre

MOBILITÉS INTELLIGENTES

Ateliers : la non-mobilité / les mobilités des citoyens, l'apport du collaboratif / La mobilité des matériaux et des produits manufacturés / Des plateformes de stockage pour limiter les déplacements ?

TRANSITION VERS L'INVESTISSEMENT SOCIAL

Ateliers : Le social, un investissement plutôt qu'une charge / Le revenu de base comme expérimentation sociale, gage de sécurité.

> Mercredi 26 septembre

TÉLÉMÉDECINE

Ateliers : L'Ardèche territoire pilote de la télémédecine / Quels services publics sanitaires et sociaux demain ?

> Jeudi 27 septembre

TRANSITION HYDRIQUE

Ateliers : Quelle eau en Ardèche demain ? / Urbanisme et ressource en eau / Vers une RSE de l'eau ? Comment faire baisser collectivement la consommation d'eau de 10 % à l'horizon 2022 en Ardèche ?

> Vendredi 28 septembre

TRANSITION AGRICOLE

Ateliers : Objectif 100 % des surfaces agricoles utiles exploitées. / Demain des filières économiquement et « hydriquement » viables ?

Attention pour vous inscrire à la semaine de la transition vous devez représenter une personne morale (entreprise, organisme, collectivité...). Mais vous pouvez bien sûr participer sur la plateforme transition-ardeche.fr

ET CONCRÈTEMENT ?

Télémédecine

"L'Ardèche, territoire-pilote régional de la télémédecine", c'est l'annonce officielle qu'Agnès Buzin, ministre des Solidarités et de la Santé, a faite au président du Département - Laurent Ughetto - le 8 juin dernier dans un courrier. Car, que ce soit avec le projet Telda (téléradiologie Drôme Ardèche), le projet e-SIS et les téléconsultations "mémoire" à l'hôpital de Moze à Saint-Agrève, la télémédecine est bel et bien déjà une réalité ancrée en Ardèche et qui s'appuie sur le réseau de fibre optique ADN.

Telda vise à suppléer le déficit de radiologue dans le secteur privadois. Les mammographies sont réalisées à Privas mais leur interprétation est faite à Tournon grâce à une transmission via le haut débit. Le radiologue de Privas peut ainsi guider le manipulateur à distance sur les images réalisées, permettant d'améliorer la qualité du diagnostic. Telda trouve une belle complémentarité avec le projet e-SIS qui permet à plusieurs sites pilotes en Ardèche d'améliorer la performance du dépistage du cancer du sein, en déployant des outils d'information partagée, de transmission et d'archivage numérique.

À Saint-Agrève, depuis 2004, la neurologue Bénédicte Defontaines a mis en place une consultation "mémoire" dont une partie s'effectue en visio-conférence avec Paris et Lyon. L'objectif est d'améliorer le diagnostic et la prise en charge des troubles cognitifs tels que la maladie d'Alzheimer (voir Reliefs 76).

Optimisation des coûts, diminution des délais de traitement, mais aussi économie en carbone et en fatigue pour les patients : la télémédecine positionne l'Ardèche comme un territoire attractif pour toutes les populations, y compris les plus fragiles.

Des entreprises innovantes

La transition écologique, économique et sociale... en Ardèche, les entreprises s'en sont déjà emparées ! Nombreux sont les chefs d'entreprise à avoir répondu présents lors de la rencontre organisée par le Département avec le secteur économique au printemps dernier. L'occasion pour eux de se rencontrer et d'échanger. *« Et on peut le dire : les chefs d'entreprises ont déjà un coup d'avance sur le sujet, beaucoup ont mis des choses en place dans leur société. Ils se sentent concernés »* explique Dominique Chervet, directeur du pôle Développement territorial du SDEA (Ardèche aménagement), partenaire de l'opération.

À Lagorce, chez Melvita, un plan de déplacements mis en place depuis plusieurs années permet aux salariés de bénéficier d'un service de ramassage en car pour se rendre au travail tandis qu'une incitation au covoiturage est développée dans le même temps.

À Lavilledieu, la société Porcher Environnement imagine actuellement un projet d'économie circulaire intitulé Fibrec qui vise à valoriser les papiers de bureau, sur la base de l'apport volontaire. Objectif : collecter, trier et recycler des papiers de bureau autour d'enjeux écologiques, caritatifs et économiques.

De son côté, la CNR (Compagnie nationale du Rhône) se développe dans le photovoltaïque disposant en 2018 de 20 centrales photovoltaïques, d'une puissance totale installée de 73 MWc et réfléchit à l'agri-voltaïque pour la protection des vergers et des cultures.

Des initiatives diverses et variées qui montrent qu'avec les entreprises ardéchoises, l'Ardèche de demain se dessine.

Centrale photovoltaïque réalisée
par la CNR sur l'ancien
terril minier de Largentière



© Matisse Mottenc

LE CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

3 mois de négociation, 3 ans d'engagements, 30 ans de dynamique. Le contrat de transition écologique est normalement destiné à l'échelon intercommunal.

Le Département de l'Ardèche associé aux intercommunalités partenaires devrait être, dans les prochains mois, l'un des rares départements français signataires avec l'État d'un contrat de transition écologique (CTE), concrétisant ainsi à l'échelle locale les engagements internationaux pris par notre pays lors de la COP21.

Conçu par le gouvernement comme un accélérateur des stratégies de développement durable initiées par les collectivités locales, le CTE fonde son caractère innovant sur une nouvelle approche des relations entre l'État et les acteurs de terrain, en s'appuyant essentiellement sur deux leviers : la contractualisation avec toutes les parties prenantes qui le souhaitent, pour enclencher une dynamique collective et l'implication coordonnée des services de l'État, garante d'une bienveillance administrative, pour faciliter la vie des projets.



© ADT07

PAROLE D'ÉLU

Laurent Ughetto



© Matthieu Dupont

*Président
du Conseil
départemental*

Pourquoi engager le département dans la démarche des contrats de transition écologique ?

Les contrats de transition écologique, initiés par le Ministère de la transition écologique et solidaire, visent à associer sur un même territoire l'État, les collectivités territoriales, ainsi que les entreprises, chambres consulaires, partenaires sociaux et associations, autour de projets durables et concrets. Mais c'est surtout dans l'association entre volontés politiques des acteurs publics et enjeux économiques des entreprises, chambres consulaires et partenaires sociaux que se situent l'innovation et l'avancée majeure du projet.

Forte des compétences et savoir-faire de ses habitants, l'Ardèche a toujours su faire des contraintes des opportunités. Le Département, connu pour son action volontariste, est engagé depuis longtemps dans cette démarche de co-construction et porte des projets qui font figure de pionniers : fibre numérique, légumerie, télémedecine...

Qu'en attendez-vous ?

Cette nouvelle manière d'agir doit permettre de démontrer que les mutations nécessaires peuvent devenir sources d'opportunités, d'emplois et d'activités durables pour un territoire.

Le Conseil départemental de l'Ardèche a souhaité rejoindre ce dispositif, à l'instar de son homologue corrézien, et faire valoir ses atouts et ses initiatives novatrices.

C'est finalement en novembre prochain, lors de la Conférence des territoires, que le fruit de ce travail préparatoire sera restitué sous la forme de fiches-actions qui constitueront la base du contrat de transition écologique, dont la signature avec l'État devrait intervenir en début d'année.

Ce sera ma feuille de route pour les trois ans à venir. On va pouvoir accompagner massivement les projets et être acteur des choix stratégiques de l'Ardèche.

© Matthieu Dupont



CHRISTINE MALFOY
Conseillère spéciale
déléguee à l'environnement,
aux grands sites, à l'énergie
et aux espaces naturels
sensibles

Groupe de la majorité départementale de gauche

Construire l'Ardèche de demain et s'emparer du sujet de la transition écologique est un défi auquel les élus de la majorité départementale comptent bien répondre.

Toujours audacieuse et innovante, notre majorité s'est donc portée volontaire pour être candidate à la signature d'un contrat de transition écologique avec l'État (CTE).

Ce fameux CTE est un « *outil inédit qui associe les collectivités locales et les entreprises d'un territoire pour une conversion du tissu économique local autour de projets durables et concrets* ».

Mais réussir le virage de la transition écologique nécessite de traiter, aux côtés du volet écologique, les questions économiques et sociales, ce qui constitue l'un des fondements du contrat de transition écologique.

Si l'échelon intercommunal est privilégié par l'État, nous avons souhaité être acteur de ce projet car nous sommes légitimes à plus d'un titre. En effet, notre Département est déjà engagé fortement dans un processus de transition écologique au travers des différents projets menés par la majorité départementale :

- projet de légumerie départementale avec le développement de circuits courts ;
- développement de la télémédecine sur le territoire ardéchois ;
- prise en compte systématique de la consommation énergétique dans la construction des bâtiments départementaux et des collèges du territoire ;
- valorisation des modes de déplacements doux ;

- développement de la richesse culturelle de notre département au travers de nos structures phares (Espace de restitution de la Grotte Chauvet Pont d'Arc, La Cascade...) comme vecteur d'inclusion sociale et d'attractivité.

Le futur contrat de transition écologique qui devrait être signé avec l'État en 2019, va s'articuler autour des 6 thématiques suivantes : la transition énergétique, les mobilités intelligentes, la transition vers l'investissement social, la télémédecine, la transition hydrique et la transition agricole.

Officiellement candidat auprès du Ministère de la transition écologique depuis le mois de février, la dynamique est à présent lancée avec des étapes clés qui vont fonder la pertinence de notre candidature. D'ores et déjà, nous organiserons une semaine de la transition énergétique qui se déroulera du 24 au 28 septembre.

Cette semaine spéciale sera ponctuée de nombreux ateliers dont les conclusions constitueront le terreau du futur CTE.

En novembre, suivra la conférence des territoires réunissant tous les acteurs parties prenantes du contrat.

Ce projet emblématique et déterminant pour l'avenir de l'Ardèche, tous les élus de la majorité départementale le portent avec l'engagement qui les caractérise.

Nous vous donnons donc rendez-vous la dernière semaine de septembre pour la semaine de la transition écologique.

D'ici là, je souhaite à tous les jeunes Ardéchois une belle et studieuse rentrée !

© Matthieu Dupont



CAMILLE JULLIEN
Conseillère départementale
du canton d'Annonay-1

Groupe Ardèche Avenir

Après bien des hésitations, la majorité du Département s'est enfin décidée à respecter la loi. À compter de septembre 2019, les agents travailleront l'équivalent de 35 heures par semaine, alors qu'ils bénéficient actuellement d'un accord plus favorable.

Au-delà de la durée légale du travail qui s'impose au Département, il s'agit d'une mesure d'équité avec l'ensemble des fonctionnaires et des salariés du privé que nous réclamions depuis plusieurs années.

Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, l'augmentation du temps de travail ne générera pas d'économies pour la collectivité. Suite aux négociations syndicales, le président du Département a en effet décidé de revaloriser les salaires.

Le Département reste pourtant soumis à de très fortes contraintes financières avec des menaces d'amendes de l'État en cas de non maîtrise des dépenses. Il doit aussi faire face à des demandes croissantes pour l'accompagnement des aînés et des personnes en situation de handicap, ainsi que la prise en charge des bénéficiaires du RSA et des mineurs étrangers.

Dès cette rentrée, l'Exécutif devra s'atteler à une réorganisation profonde des services pour répondre au double enjeu financier et opérationnel.

Sans mesures adaptées, le service aux usagers ainsi que les conditions de travail des personnels notamment du secteur médico-social seront fortement dégradés.

agenda

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

35^E ÉDITION

PLUSIEURS LIEUX SAM 15/06 > DIM 16/09

www.ardeche.fr

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le Département de l'Ardèche participe de plusieurs façons à travers ses structures culturelles (Archives départementales, MuséAl) ou des partenariats (CAUE, voir pages 5 & 28).

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (entrée libre, de 11h à 18h)

> Visite commentée de l'exposition "14 Lendemain(s) 18" sur la fin du conflit et les années 20 en Ardèche (visible jusqu'au 28 juin 2019), samedi et dimanche. Inauguration de l'exposition le 14/09 à 18h, suivie d'un spectacle à 19h : *PoiluEs de la C^{ie} d'à côté*.

> Visites guidées du bâtiment, braderie, ateliers découverte, animations jeunes publics, parcours Mémoire[s] de guerre d'une préfecture (départ unique à 14h30).

Inscriptions recommandées sur place ou au 04 75 66 98 00.

À MUSÉAL (entrée libre et gratuite, de 14h à 18h30) :

> Introduction à l'exposition temporaire "14 Graffiti 18. L'archéologie de la Grande Guerre". Samedi et dimanche, toutes les demi-heures de 14h30 à 17h30. Les graffitis écrits par les soldats sur les murs de la cité souterraine de Naours racontent des histoires bouleversantes.

> Atelier Nénette et Rintintin. Samedi et dimanche 14h à 18h30 en continu. Venez réaliser votre porte-bonheur sur le modèle de ceux en vogue pendant la Première Guerre mondiale. ♦



DÉCOUVERTES

SITES CULTURELS ET DE LOISIRS

Toute l'année

**Le Pass' Ardèche :
1 Pass acheté 35 sites gratuits**

www.visites-ardeche.com

Profitez de l'arrière-saison pour visiter les 35 sites du réseau Ardèche Loisirs Patrimoine avec le Pass' Ardèche. Cette carte prépayée donne un accès libre une fois à tous les sites. Formules 3 jours à 36 €, 6 jours à 48 € et annuelle à 79 €. En vente en ligne, à l'accueil des sites touristiques partenaires et dans les offices de tourisme ardéchois. ♦

VOCHORA, UNE SAISON MUSICALE POUR LA PAIX

TOURNON-SUR-RHÔNE DIM 16/09 > SAM 22/12

VOCHORA DEBUT DE SAISON 2018 /2019

www.vochora.fr

Avec la voix comme porteuse de message et d'harmonie, transfrontières, multiculturelle et polyphonique, Vochora poursuit sa voie vocale depuis 20 ans. Après le 21^e festival, voici les premiers concerts de la saison (concerts à la Collégiale sauf le 13/10 : Chapelle des Saints-Cœurs).

- > 16/09 : Chœurs au fil des voix, Madrigal & Pro Musica. Trois chœurs pour la paix
- > 13/10 : Irini, chants du culte Marial des pays méditerranéens
- > 11/11 : Requiem de Fauré & Da Pacem de Pärt, Clémentine Bourgoïn, Laurent Deleuil, Chœurs Madrigal & Pro Musica, Orch. Musica Poetica, dir. Gérard Lacombe. Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.
- > 22/12 Diabolus in Musica, splendeur de Noël à la Chapelle des Papes d'Avignon. ♦

TERROIR

PLUSIEURS LIEUX

DIM 30/09 > DIM 11/11

Les Castagnades des Monts d'Ardèche

Elles sont incontournables et chaque année elles vous "emballent"... Ce sont les Castagnades ! Retrouvez-les cet automne aux Vans (30/09), Saint-André-Lachamp (7/10), Saint-Pierreville (13 et 14/10), Jaujac (14/10), Saint-Laurent-les-Bains (18 au 21/10), Privas (19 au 21/10), Joyeuse (20 et 21/10), Désaignes (21/10), Antraigues (27 et 28/10), Chalencon (28/10), Vesseaux (3 et 4/11) et à Joannas (10 et 11/11).

Le fil rouge de cette 20^e édition : le collectif XenTrick avec hip hop, bmx, saut acrobatique, diabolo, VTT trial, le tout sous la coordination du Parc naturel des Monts d'Ardèche. ♦

MUSIQUE CLASSIQUE



THÉÂTRE

PRIVAS JEU 27/09 > VEN 05/10

Nouvelle saison du théâtre de Privas

www.theatredeprivas.com

Du cirque, du Feydeau et de la danse électro... les deux premiers mois de la nouvelle saison du théâtre de Privas sont à l'image de ce que les spectateurs pourront découvrir durant toute l'année (à Flaviac à partir de mars, pour cause de travaux !) : variés et colorés.

- > 27, 28 et 29/09 : création in-situ "L'autre", nouveau cirque par la Cie Puéril Péril.
- > 11/10 : pour les amateurs du génie comique de Georges Feydeau, "Ding Dong" de la Cie Momus Group, d'après "Le Dindon" de Georges Feydeau
- > 5/10 : "Electrik" par la Cie Blanca Li, pièce pour 8 danseurs à voir en famille. Toute l'énergie et la virtuosité de la danse électro. ♦





ISSANLAS ET ENVIRONS

SAM 15/09 > DIM 16/09

Fête des tourbières
du haut bassin de la Loire
www.fetedestourbieres.fr

À l'occasion des Journées du patrimoine, et après le succès de la 1^{re} édition l'an dernier, le Département et de nombreux autres acteurs vous invitent à une Fête des tourbières sur le plateau ardéchois, entre Lanarce et Coucouron. Au programme, le 15 septembre: visites de tourbières en différents endroits sur le haut bassin de la Loire (Ardèche et Haute-Loire) et, à 17h30, conférence sur les "fascinantes tourbières du monde" à la Maison de site Gerbier-de-Jonc. Le lendemain, dimanche 16 septembre, rendez-vous à Issanlas, à partir de 10 heures, où de nombreuses animations sont proposées toute la journée: visites guidées de tourbières, ateliers naturalistes, expositions, théâtre... Amenez vos bottes et votre pique-nique! ♦

ENVIRONNEMENT



© CEN Rhône-Alpes

COURSE
HORS STADE

VALLON PONT D'ARC SAM 08/09

CAVERNE DU PONT D'ARC ET ENVIRONS

Le Trail des 36 000

www.traildes36000.com

Trois parcours de trail inédits (36, 20 ou 11 km) en Ardèche, sur les traces de nos ancêtres! Le Trail des 36 000 est une course de pleine nature se déroulant dans les Gorges de l'Ardèche. 36 000, c'est l'âge des chefs d'œuvre de la grotte Chauvet, c'est également la distance (en mètres) qui sépare les participants de la ligne d'arrivée qui se situe à la Caverne du Pont d'Arc et qui emmènera les 1 000 coureurs à travers les paysages des Gorges de l'Ardèche. Ce trail est aussi solidaire puisqu'il se court au profit de l'association des Enfants de la Lune. ♦

LES CAFÉS
LITTÉRAIRESRENCONTRES
LITTÉRAIRES

PLUSIEURS LIEUX JEU 04/10 > DIM 07/10

www.lescafeslitteraires.fr

23^e édition, 26 auteurs accueillis, une centaine de rencontres publiques et scolaires, des lectures musicales, dessinées, d'auteurs, des ateliers, des expositions, des projections... Les Cafés littéraires reviennent une nouvelle fois pour proposer au public d'échanger avec ceux qui font la littérature contemporaine. Autant de moments - gratuits - à partager pour éveiller la curiosité et découvrir des univers variés: romans, essais, polars, poésie, jeunesse, théâtre, BD...

Si le cœur de l'événement est à Montélimar, de nombreux rendez-vous se déroulent aussi de l'autre côté du Rhône. Parmi les temps forts en Ardèche:

> **05/10 - Le Teil**: Lecture et performance musicale, Jusqu'à la bête, avec Marine Pellegrini (chant, spoken word, clavier) en présence de l'auteur Timothée Demeillers (public ado/adultes, entrée libre). 20h30, anciens abattoirs, site de la future SMAC07.

> **06/10 - Le Teil**: Lecture dessinée, Le cœur cousu, avec Carole Martinez (auteur) et Nathalie Novi (peintre, illustratrice). 20h30, cinéma Le Regain (réservation conseillée).

> **Du 18/09 au 07/10**: Exposition d'originaux de Nathalie Novi. Médiathèques Le Teil et Cruas. Vernissage 26 septembre à 17h à la médiathèque du Teil. ♦

PLUSIEURS LIEUX

LUN 17/09 > DIM 14/10

Fête de la Science

www.arche-des-metiers.com

Près de 200 actions, une cinquantaine de porteurs de projets impliqués, plus de 50 communes au cœur de l'événement autour d'une vingtaine de sorties terrain et portes ouvertes, autant d'expositions, 3 hameaux des sciences (Annonay, Saint-Jean de Muzols et Vernoux en Vivarais), des conférences, des projections de films, des débats, des jeux et un village des sciences présent au Cheylard (Cité scolaire des deux Vallées) les 13 et 14 octobre... Il y a de quoi faire durant près d'un mois! ♦



© L'Arche des Métiers

POUR LES CURIEUX



C'EST BEAU, C'EST BON !



SEMAINE DU GOÛT

À l'occasion de la Semaine du goût qui se déroule du 8 au 14 octobre 2018, le car Foud'Ardèche sera présent à Privas : le 10 sur le marché, le 9 et le 11 dans les écoles primaires

Le car Foud'Ardèche

UN PARI RÉUSSI

Le car Foud'Ardèche, initiative d'Ardèche le goût, sillonne les routes depuis bientôt 3 ans. Support itinérant de découverte de l'agroalimentaire ardéchois, il va dans les écoles, les entreprises et sur les manifestations. Vous l'avez sûrement déjà croisé...

Le car Foud'Ardèche est une véritable "Étape savoureuse" qui propose trois ateliers ludiques dans les villes et villages. Il permet de deviner les sept merveilles d'Ardèche, d'émblématiques produits ardéchois, mais également de jouer à découvrir les métiers de l'agroalimentaire ou de se distraire au rythme de la saisonnalité des produits.

Après plus de 10 000 km parcourus, il est allé à la rencontre de 30 000 visiteurs sur 100 manifestations et s'est déplacé dans 95 écoles où plus de 6 000 élèves ont été touchés.

Le car Foud'Ardèche s'est également fait le vecteur des saveurs ardéchoises dans les grandes villes comme Paris, Marseille, Lyon ou Grenoble.

Ce bel outil permet aux visiteurs d'être transportés au cœur des productions ardéchoises à travers un parcours ludique, pédagogique et riche en émotions.

Virgile, chauffeur du car Foud'Ardèche :

« 3 ans de voyages, de rencontres et découvertes inoubliables !

Lors de mon arrivée au Centre du développement agroalimentaire, on m'a confié cette mission d'exposition itinérante au travers d'un

autocar... j'ai été tout de suite emballé ! Quelle bonne idée de parcourir le département et la région avec un car. Il m'a d'abord fallu passer le permis D "transport en commun". Après 2 mois d'efforts, me voilà titulaire de ce fameux permis qui me donne le pouvoir conduire le véhicule. Au début j'étais assez stressé à l'idée de porter l'image à moi seul de la découverte des produits ardéchois et surtout de conduire ce car : en voulant aller dans les endroits les plus profonds de l'Ardèche, j'ai eu droit à quelques frayeurs ! Mais, très vite, j'ai su prendre mes marques avec les routes ardéchoises et avec le public, très différent selon les endroits visités. Grâce à son image imposante et sa taille, le car Foud'Ardèche a très vite su convaincre les visiteurs, attirés par la curiosité. Cela facilite beaucoup l'approche et l'échange... Lors d'un événement organisé à Lyon, des personnes m'ont même demandé, lorsque j'étais en train de ranger le matériel, si je pouvais les ramener avec moi, car ils avaient tellement aimé l'animation qu'ils voulaient passer un week-end en Ardèche et en voir davantage ! Aujourd'hui, je continue toujours à parcourir les routes, les écoles et les événements avec la même passion : celle de faire découvrir la richesse de notre terroir... »

+ D'INFOS

<http://ardechelegout.fr/le-car-foudardeche-2/>



JEU-CONCOURS

C'est la rentrée

1. Quel est le titre du magazine de l'innovation N°1 ?

- a) L'Ardèche tisse la toile du monde
- b) L'Ardèche transporte le monde
- c) L'Ardèche vous émerveille

2. Depuis 18 mois, combien de projets ont été financés sur le portail participatif ardéchois ?

- a) 100
- b) 115
- c) 150

3. En quelle année est né le collectif Odette and Co ?

- a) 2005
- b) 2010
- c) 2015

4. Dans quelle commune vont se dérouler les Sportludi fin septembre ?

- a) Alba-la-Romaine
- b) Privas
- c) Vernoux-en-Vivarais

5. Qu'est-ce que le Giratour ?

- a) Une journée sport ludique
- b) Une exposition itinérante sur le Tour de France
- c) Une visite patrimoniale et en car des ronds-points ardéchois

6. Combien de kilomètres le car Foud'Ardèche a-t-il parcouru en presque 3 ans d'existence ?

- a) 10 000
- b) 13 500
- c) 30 000

7. À combien de sites culturels et de loisirs la carte Pass'Ardèche vous donne-t-elle accès ?

- a) 12
- b) 27
- c) 35

1^{ER} PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 200 € chez un libraire ou magasin culturel ardéchois

2^{ES} PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 130 € chez un libraire ou magasin culturel ardéchois

3^{ES} PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 70 € chez un libraire ou magasin culturel ardéchois



Puis, 10 Pass'Ardèche 3 jours offerts par Ardèche Loisirs et Patrimoine (valeur 36 €, voir page 23).

Envoyez vos réponses sur papier libre avant le 24 septembre (cachet de La Poste faisant foi), en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail et téléphone à l'adresse suivante :

**Concours Reliefs
Département de l'Ardèche
Direction de la Communication
Hôtel du Département
BP 737 07007 Privas Cedex**

Les réponses expédiées après le 24 septembre 2018 ne seront pas prises en considération.

LES BONNES RÉPONSES AU JEU-CONCOURS RELIEFS N° 88 ÉTAIENT :

- 1- il y a 16 sites classés ENS en Ardèche (b).
- 2- Le Département a commencé à faire du fauchage raisonné en 2011 (a).
- 3- Dubouillon est l'illustrateur de l'affiche du 30^e Festival national des humoristes (a).
- 4- Le Carrefour des arts se déroule à Lalouvesc (c).
- 5- L'exposition « Mémoire[s] d'une préfecture » a été réalisée par des Secondes du lycée Vincent d'Indy de Privas (b).
- 6- Le Memory de l'Ardèche est le nouveau jeu de l'été proposé par le Département de l'Ardèche (c).
- 7- L'auteur Gaël Faye a été reçu à l'Hôtel du Département en novembre dernier pour le lancement d'une plateforme musicale en ligne (a).

LES GAGNANTS SONT :

- 1^{er} prix**, un bon d'achat d'une valeur de 200 € dans un magasin de sport ardéchois : Florence Boitard (Guilherand-Granges)
- 2^e prix**, un bon d'achat d'une valeur de 130 € dans un magasin de sport ardéchois : Chantal Mathevet (Vanosc)
- 3^e prix**, un bon d'achat d'une valeur de 70 € dans un magasin de sport ardéchois : Christiane Jarry (Alba-la-Romaine).
- Du 4^e au 13^e prix**, un cahier aux couleurs du Département : Daniel Ponton (Lavilledieu), Angélique Avon (Saint-Julien Labrousse), Arlette Froment (La Voulte-sur-Rhône), Éric Court (Vinezac), Véronique Desbos (Lamastre), Marie Alle (Davézieux), Marie Farre (Annonay), Colin Dusserre (Ucel), Séverine Panaye (Saint-Victor), Aurélie Glaizal (Veyras).

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Ce jeu est ouvert à tous. Une seule réponse par foyer. Le tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué par maître Delay, huissier de justice à Privas. Le règlement est disponible sur simple demande au Département de l'Ardèche. Chaque gagnant sera avisé personnellement du résultat.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement déposé chez maître Delay, huissier de justice à Privas.

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

giradour
2018



16 SEPTEMBRE 2018
départ d'Aubenas

un circuit (2h30), deux départs
- à 9h et à 14h -
à 12h pique-nique collectif tiré du sac

avec le Théâtre de Caniveau et la
Compagnie Arzapar.
Curiosité et humour
seront du voyage !

partez à la découverte
des ronds-points ardéchois
un car pour salle de spectacle,
des ronds-points pour scènes de
théâtre...

réservation obligatoire
à partir du 16 août sur
caue07.fr/ronds-points



ardèche
LE GOÛT

ardèche
TOURISME

ardèche
LE DÉPARTEMENT